



*La Commune à Vivre*

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE RENNES  
CANTON DE LE RHEU

- VILLE DE CINTRÉ -

Cintré, le 10 octobre 2018

**Convocation du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le :

**LUNDI 15 OCTOBRE 2018 A 19 HEURES 30 MINUTES**

Le Maire,

Jacques RUELEO.

**ORDRE DU JOUR**

- D/18/10/001 – Désignation du secrétaire de séance
- D/18/10/002 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2018
- D/18/10/003 – ZAC du Moulin à Vent – Présentation du compte rendu annuel 2017 à la collectivité
- D/18/10/004 – Finances - Budget principal 2018 – Décision modificative n° 2
- D/18/10/005 – Finances – État de créances en non-valeur
- D/18/10/006 – Finances – État de créances éteintes
- D/18/10/007 – Rue des Marronniers – Désaffectation et déclassement de parcelles
- D/18/10/008 – Personnel communal – Année scolaire 2018-2019 – Modification temps de travail de certains postes
- D/18/10/009 – Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées – transfert à Rennes Métropole de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- D/18/10/010 – Plan Climat-Air-Energie Territorial de Rennes Métropole - Avis du conseil Municipal
- D/18/10/011 – ZAC du Moulin à Vent – Convention de participation entre Territoires, la ville de Cintré et Mr et Mme PENNORS
- D/18/10/012 – Syndicat Intercommunal de Gendarmerie – Rapport d'activités 2017
- D/18/10/013 - Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales